# POINT FORT/ UNE APPLICATION AU SERVICE DE LA SANTÉ DES JEUNES FILLES DOMESTIQUES AU BURKINA FASO

L'innovation est souvent réduite à sa dimension créatrice de nouvelles technologies pour répondre aux besoins d'un monde qui s'accélère et dans lequel l'individu se doit d'exceller et d'être efficient•e. Mais le travail social, domaine résolument tourné vers autrui, peut aussi s'approprier cette notion en utilisant ces technologies à des fins sociales. Une équipe de recherche suisse et burkinabé présente ici l'exemple de l'étude « Ma bonne contraception », menée au Burkina Faso.

**FRÉDÉRIQUE BOURSIN BALKOUMA, MARIE-CHRISTINE UKELO M'BOLO MERGA, BHAMA PEERUN STEIGER, JEAN-CLAUDE FRISQUE, PAUL N'DRI KONAN, ÉQUIPE DE RECHERCHE « MA BONNE CONTRACEPTION » – PROJET E&TA DE LA HES-SO**

Le travail social se trouve sur la première passerelle d'aide et d'assistance à apporter aux populations en situation de vulnérabilité. Aussi, l'innovation en travail social se doit de s'adapter à l'évolution des sociétés et de pouvoir y agir en fonction des politiques mises en place pour assurer une bonne vie à la population. Il s'agit pour le travail social de « penser autrement » tant dans sa mission institutionnelle que dans ses interventions sur le terrain et de décliner l'innovation sociale pour servir l'humain.

Le travail social est aussi un miroir de la société qui permet de prendre la mesure de ce qui est fait ou non pour les plus vulnérables. Pour reprendre l'approche par les capabilités de Sen (2000), nous – en tant qu'équipe de recherche – pensons que la construction du vivre ensemble doit permettre à chacun•e de mener au mieux la vie qu'il ou elle a choisie ou en tout cas aspire à mener. Il s'agit de viser ce minimum vital pour permettre une vie acceptable pour tout•e•s. Le travail social convoque les notions-clés de reconnaissance, de redistribution et de représentation dans sa relation d'aide à autrui. Axel Honneth (2000) souligne que les principes de l'amour, de la solidarité dans la sphère collective et de l'égalité dans la sphère des relations juridiques assurent la confiance en soi, le respect de soi et l'estime de soi. Pour Nancy Fraser (2005), la justice sociale doit se discuter autour des notions de redistribution (ressources matérielles, autonomie, indépendance) pour viser une équité (respect de chacun) et une égalité (des chances et d'estime sociale) pour toutes et tous. La représentation dans la compréhension de la manière dont l'autre est perçu•e dans une société donnée est importante pour Fraser. Bien que ces auteurs relèvent des piliers de base pour viser une vie bonne pour chacun•e, nous pensons que le pilier essentiel dans cette relation d'aide est la « résonance », selon la compréhension de Rosa (2018). Pour cet auteur, il s'agit de questionner les résonances que peuvent avoir les évènements de la vie sur les individus. C'est observer et comprendre la réalité du point de vue de l'individu (subjectivité) dans sa relation au monde qui l'entoure et la place qu'il ou elle souhaite y occuper. En effet, c'est l'individu seul•e qui peut exprimer ses souhaits pour le développement ou l'amélioration de sa propre vie.

### Prévenir la vulnérabilité – améliorer les conditions de vie de jeunes filles en zone urbaine

A travers l'exemple d'une étude menée à Ouagadougou (Burkina Faso), notre équipe de recherche s'inscrit dans une compréhension de l'innovation sociale qui doit apporter un changement. Ce changement doit être compris comme une meilleure adaptation à un nouveau contexte de vie. Pour améliorer leur vie quotidienne, l'étude vise à permettre à de jeunes filles migrantes venues de régions rurales pour travailler comme domestiques à Ouagadougou d'avoir un accès à l'information qui leur est nécessaire, par l'utilisation des nouvelles technologies. L'étude qui a débuté en 2018 est financée dans le cadre des projets E&TA (Entrepreneuriat et Technologies Appropriées) de la HES-SO, sur une durée de douze mois.

Nous avons choisi d'aborder un aspect emblématique et une dimension fondamentale de la condition de ces jeunes filles : l'accès aux informations et la gestion de leur santé sexuelle et reproductive. Cela représente un réel défi de santé publique pour ce groupe. Le caractère informel de leur activité en tant que domestiques dans des ménages privés, leur faible niveau d'instruction, leur origine exogène à la capitale, la faible protection de la part de dispositifs institutionnels ainsi que la perte des réseaux d'information/éducation traditionnels exposent ces jeunes filles aux risques liés à la sexualité tels que les viols, les grossesses non désirées, etc. Selon les contextes, une non-maîtrise de leur santé reproductive, notamment, peut maintenir les femmes dans une situation ambiguë et paradoxale oscillant entre un discours essentialiste autour de supposées compétences naturelles telles que le soin aux enfants et une assignation sociétale les tenant comme responsables de l'éducation des enfants. Cette subordination freine l'accès à une indépendance et une autonomie pour mener la vie que l'on choisit (Sen, 2000).

Concrètement, nous avons mené notre étude sur ce projet de promotion de la gestion de la santé sexuelle et reproductive auprès de 30 jeunes filles âgées de 14 à 18 ans qui sont suivies par la Fondation Terre des hommes de Ouagadougou. La fon-

© Jean-Claude Frisque/Manivelle Production

dation gère des prestations basées sur la téléphonie mobile et les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Il s'est agit notamment de l'utilisation d'une application pour smartphone, «sungru démé», qui emploie des icônes adaptées aux connaissances scolaires de ces jeunes filles.

Une première étape pour elles a été d'apprendre à comprendre puis à gérer leur cycle menstruel. Elles ont bénéficié pour ce faire d'un suivi et d'une formation – accompagnement dispensé par les professionnelles de la Fondation Terre des hommes et par des «grandes sœurs» qui, pour certaines, avaient été elles-mêmes des filles domestiques autrefois et qui connaissent donc cette réalité quotidienne de l'intérieur. Cette première étape, à travers l'information puis la gestion de la contraception, sera suivie d'un accompagnement visant l'indépendance et l'autonomie des participantes, qui pourra se poursuivre à travers le travail domestique ou encore, si elles le souhaitent, dans l'apprentissage d'une autre activité lucrative.

La posture principale de cette étude est de travailler AVEC ces jeunes filles et non POUR ni SUR elles. Le titre de l'application «sungru démé» a d'ailleurs été proposé par elles, car elles ne se retrouvaient pas dans les diverses propositions de l'équipe de recherche et du projet. Dans une des langues locales, le dioula, ce nom signifie «conseils aux jeunes filles». Aussi, en sus de l'innovation technologique, ce nom, pensé et choisi par les jeunes filles, traduit l'importance de la dimension sociale de l'innovation par l'inclusion des populations concernées. Il ne s'agit pas dans ce cas de «concevoir pour» mais de «concevoir avec». Ainsi, ces jeunes filles, bénéficiaires, sont parties prenantes de l'étude afin qu'elle réponde au mieux à leurs besoins.

Il s'agit de donner des outils, de promouvoir des savoirs et de développer leurs compétences afin que ces jeunes filles puissent mener la vie à laquelle elles aspirent et de la meilleure manière possible. Nous aurons alors atteint notre objectif d'innovation sociale à travers une gestion de la santé sexuelle et reproductive, en les accompagnant dans leur «capacité à aspirer» (Appadurai, 2013).

**Suisse et Burkina Faso – destins de femmes**

De prime abord, rien ne rapproche le Burkina Faso et la Suisse, et par conséquent, les missions du travail social ici et là-bas. Or, nous sommes face à des dimensions internationales de l'humain dans un monde globalisé où de nombreuses dynamiques sont partagées. En 1962, Léopold Sédar Senghor, président du Sénégal et homme de lettre, parlait, en se référant à la francophonie, d'un «humanisme intégral qui se tisse autour de la terre, (...) [d'une] symbiose des énergies dormantes de tous les continents, de toutes les races qui se réveillent à la chaleur complémentaire». Notre étude porte sur la condition des femmes et plus spécifiquement celles des jeunes filles domestiques. Or, si la condition des femmes doit être relativisée selon les contextes historiques, géographiques, sociaux, culturels et économiques, nous faisons face, dans le même temps, à une vision holistique des rapports de domination masculine, de la servitude, de l'invisibilité, du care, etc. qui se retrouvent tant dans les contextes suisses que burkinabés. Les missions et pratiques du travail social peuvent donc être pensées de manière conjointe et des recherches communes comme celle-ci peuvent s'avérer particulièrement bénéfiques et enrichissantes, pour les professionnel•le•s et les bénéficiaires du travail social de Suisse comme du Burkina Faso. ■

## RÉFÉRENCES


Appadurai, A. (2013), *The future as cultural fact :* Essays on the global condition. Ed. Verso London – New-York.

Fraser, N. (2005). *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution.* Paris, La Découverte.

Honneth, A. (2000). *La lutte pour la reconnaissance.* Paris, Les Editions du Cerf.

Rosa, H. (2018). *Résonance. Une sociologie de la relation au monde.* Paris, La Découverte.

Sen, A. (2000). *Repenser l'inégalité.* Paris, Le Seuil.